



fattu da Ghjuventù Svegliata

L'Attimu

Settembre 2026



Brits out, peace in

Il suffit parfois de quelques mots pour rouvrir une question que beaucoup pensaient définitivement entérinée. Le 9 septembre dernier, le Premier ministre britannique (Andy Burnham) a déclaré que, si un « consensus clair » se dessinait en Écosse en faveur d'un nouveau référendum sur l'indépendance, cette demande devrait être prise en considération. Londres a ensuite rappelé qu'aucun nouveau scrutin n'était prévu dans l'immédiat. Mais la déclaration a fait l'effet d'une bombe. En effet, douze ans après le référendum de 2014, la question écossaise est toujours bien vivante.

Quelques jours plus tard, cette dynamique a pris une dimension encore plus importante d'un point de vue politique et symbolique. À Cardiff, les dirigeants du SNP écossais, de Plaid Cymru au Pays de Galles et du Sinn Féin en Irlande se sont retrouvés autour d'un principe commun : celui du droit des peuples à décider eux-mêmes de leur avenir. Leurs objectifs ne sont pas identiques. L'Écosse revendique la possibilité de redevenir indépendante, Plaid Cymru défend une perspective souverainiste pour le Pays de Galles, tandis que le Sinn Féin poursuit évidemment l'objectif historique de la réunification de l'Irlande. Pourtant, tous partagent une même conviction :

“Westminster’s time is coming to an end”

Cette union est en elle-même une bonne nouvelle. Face à des États puissants, capables de maîtriser les calendriers institutionnels et de repousser certaines revendications pendant des années, voir plusieurs nations unir leurs voix donne davantage de poids au principe d'autodétermination. Écossais, Gallois et Irlandais montrent qu'au-delà de leurs différences, la solidarité entre les peuples peut devenir une force politique.

Et cette dynamique dépasse largement les seules frontières du Royaume-Uni. Ces dernières années, plusieurs peuples européens ou liés à des États européens ont tenté, par différentes voies, de faire reconnaître leur droit à décider de leur avenir. En Catalogne, le référendum du 1er octobre 2017, déclaré illégal par Madrid, avait donné lieu à une confrontation majeure entre le mouvement indépendantiste catalan et l'État espagnol. Malgré la mobilisation de millions de personnes, l'État avait refusé de reconnaître la consultation et la crise s'était ensuite déplacée sur le terrain judiciaire et politique.



Adrian DENNIS / AFP

En Nouvelle-Calédonie également, la question de l'autodétermination s'inscrit dans le temps long. Trois référendums ont été organisés en 2018, 2020 et 2021 dans le cadre de l'accord de Nouméa. Le dernier, massivement boycotté par les indépendantistes kanaks, n'a pas permis de refermer la question. L'accord de Bougival signé en 2025, puis complété en 2026, a d'ailleurs dû ouvrir une nouvelle étape politique et institutionnelle. Là encore, des décennies de consultations, de négociations et de rapports de force montrent qu'une question nationale ne disparaît pas simplement parce qu'un État considère qu'elle devrait être terminée.

L'Écosse elle-même en est probablement l'exemple le plus parlant. En 2014, 55,3 % des électeurs avaient choisi de rester dans le Royaume-Uni, contre 44,7 % en faveur de l'indépendance. Certains avaient alors voulu voir dans ce résultat la fermeture définitive du débat. Douze ans plus tard, pourtant, le mouvement indépendantiste gouverne toujours l'Écosse et continue de porter la revendication d'un nouveau vote. Une défaite électorale n'a donc pas suffi à faire disparaître l'idée.

C'est précisément ce qui doit nous faire réfléchir en Corse !

Depuis l'ouverture du processus de Beauvau en 2022, une séquence institutionnelle s'est ouverte. Mais le texte aujourd'hui présenté comme un projet d'autonomie ne constitue pas une véritable autonomie et ne répond ni aux attentes exprimées en Corse ni aux fondamentaux du nationalisme corse. Il faut donc savoir mettre un terme à cette séquence et abandonner le processus de Beauvau pour en ouvrir une nouvelle, plus ambitieuse et plus fidèle à ce que nous défendons. L'exemple écossais nous rappelle justement qu'une séquence institutionnelle peut se fermer sans qu'une revendication nationale disparaisse avec elle.

La Corse ne fait donc pas exception. Bien sûr, notre histoire n'est ni celle de l'Écosse, ni celle de la Catalogne, de l'Irlande ou de la Nouvelle-Calédonie. Nos institutions, nos rapports avec l'État et nos trajectoires historiques sont différents. Mais toutes ces situations posent, sous des formes différentes, une même question :

Comment expliquer que les grandes et anciennes nations européennes, qui aiment se présenter comme les berceaux de la démocratie, peinent encore à reconnaître à certains peuples le droit d'être maîtres de leur destin, y compris lorsque cette volonté s'est exprimée démocratiquement ?

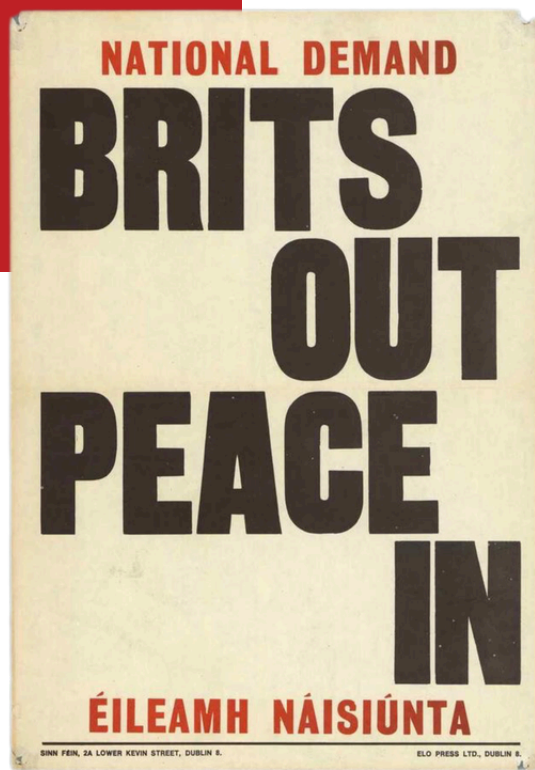
Les exemples écossais, gallois et irlandais sont d'autant plus intéressants que ces nations disposent déjà d'une autonomie très supérieure à celle de la Corse. Elles possèdent leurs propres institutions, leurs gouvernements et de nombreuses compétences. Pourtant, cette autonomie n'a pas effacé leurs aspirations nationales.

“Comment expliquer que les grandes et anciennes nations européennes, qui aiment se présenter comme les berceaux de la démocratie, peinent encore à reconnaître à certains peuples le droit d'être maîtres de leur destin, y compris lorsque cette volonté s'est exprimée démocratiquement ?”

Elle leur a au contraire permis de renforcer leurs institutions, de faire vivre politiquement leur identité et de continuer à poser la question de leur avenir.

C'est peut-être là que se trouve l'un des principaux enseignements pour nous. L'autonomie ne doit pas nécessairement être considérée comme la fin d'un chemin. Elle peut aussi constituer une étape dans un processus plus long d'émancipation politique, permettant à un peuple de renforcer ses institutions, sa langue, sa culture et sa capacité à décider.

Rien n'est évidemment acquis. L'indépendance de l'Écosse ou du Pays de Galles n'est pas certaine. La réunification de l'Irlande ne l'est pas davantage. La Catalogne n'a pas obtenu l'indépendance après 2017 et l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie demeure lui aussi disputé. Mais c'est justement pour cette raison que leur persévérance constitue une véritable lueur d'espoir.



Affiche du Sinn Féin, Dublin, 1977. "Brits Out, Peace in", slogan de la campagne républicaine de 1977 réclamant le retrait britannique d'Irlande

Elle nous rappelle qu'une défaite ne fait pas disparaître une idée. Qu'un refus de l'État ne met pas nécessairement fin à une revendication. Et qu'un combat politique peut traverser plusieurs générations avant de connaître une nouvelle ouverture.

Pour nous aussi, une chose mérite donc d'être retenue : tant qu'un peuple continue de défendre sa langue, son identité et son droit à décider de son avenir, rien n'est définitivement fermé.

Ce qui paraît impossible aujourd'hui peut devenir le débat central de demain.

Chjama à l'Aghjurnamentu

S'il ne fallait tirer qu'un seul enseignement de ces dix années de mandature nationaliste, ce serait celui-ci : l'urgence d'un véritable « Aghjurnamentu » idéologique et d'une clarification des positionnements politiques au sein des différentes composantes se réclamant du mouvement national. Il s'agit là, sans doute, d'une nécessité désormais incontournable.

Depuis plusieurs années, le mouvement national semble avoir progressivement relégué au second plan une réflexion idéologique exigeante, au profit d'une pratique du pouvoir qui ne rappelle que trop souvent les logiques de l'ancien monde, faite de compromis (parfois même de compromissions) ou encore parasitée par des luttes internes qui n'ont fait qu'éroder un peu plus l'espoir né il y a plus d'une décennie. Cette évolution a contribué à brouiller certains repères essentiels, laissant s'installer des ambiguïtés autour de notions pourtant fondamentales.

La question de la « communauté de destin », pour ne citer que cet exemple, mérite aujourd'hui d'être reposée sans détour. Longtemps concept fédérateur au sein du mouvement national, elle ne peut demeurer un simple slogan incantatoire si elle n'est pas clairement définie : qui inclut-elle réellement, sur quelles bases politiques, culturelles et historiques, et avec quelles implications concrètes pour le projet national ? Est-elle encore pleinement adaptée à la société corse actuelle, au regard des évolutions profondes qu'elle connaît ?

Dans le même esprit, plusieurs sujets essentiels, voire vitaux, doivent être réinterrogés : le rapport à l'État français, la place de la langue et de la culture, le modèle économique à construire, l'équilibre entre identité et ouverture, mais aussi la question du foncier, de la démographie, de la transmission, de la lutte contre l'emprise mafieuse, de la gouvernance institutionnelle et de la capacité réelle à exercer des responsabilités politiques durables.

Ce travail de clarification ne doit pas être perçu comme une remise en cause destructrice, mais au contraire comme une démarche indispensable pour redonner cohérence et crédibilité au combat nationaliste. Il ne s'agit pas de rompre avec un héritage, mais de le relire à la lumière des réalités contemporaines, en assumant pleinement les débats, y compris lorsqu'ils sont clivants. Un recentrage idéologique apparaît dès lors nécessaire. Non pas dans une logique de repli ou de radicalisation artificielle, mais dans la volonté de redéfinir un socle commun clair, intelligible et assumé. Sans cela, le risque est réel de voir le nationalisme corse se diluer dans des pratiques purement gestionnaires ou des alliances opportunistes, au point d'en perdre progressivement sa singularité et sa force (si ce n'est pas déjà le cas...).



© François Desjober

Mais l'impasse gestionnaire ne doit pas davantage conduire à son excès inverse, qui a lui aussi contaminé une partie du mouvement national : cette folie de se vautrer dans le symbolisme. À force d'ériger la passion en horizon politique, d'entretenir chez une partie de la jeunesse une conception presque exclusivement affective de l'engagement et de l'enfermer dans les symboles, les postures et les mythologies militantes, le risque est grand de la condamner à la passion plutôt que de lui apprendre à en faire une force politique. Or il n'y a pas davantage d'avenir dans une ferveur incapable de se confronter au réel que dans une gestion qui aurait oublié la fin qu'elle prétend servir.

C'est précisément ce qu'Aristote permet de penser : l'action appartient au domaine du contingent, à ce qui peut être autrement et sur quoi l'homme peut délibérer ; elle exige dès lors cette sagesse pratique qu'est la *phronèsis*, capable d'ordonner le désir par la raison sans jamais abolir le premier¹. Le choix politique ne procède ainsi ni d'une raison froide, détachée de toute aspiration, ni d'une passion livrée à elle-même, mais de leur rencontre dans une volonté devenue capable de délibérer et d'agir. C'est cette articulation qu'il faut retrouver. La passion pour désigner la fin, la raison pour discerner les moyens, et la capacité politique de les conjuguer dans un réel qui, parce qu'il est contingent, peut encore être transformé.

L'Aghjurnamentu ne peut donc rester un simple mot d'ordre. Il doit devenir un processus politique et intellectuel structuré, impliquant l'ensemble des composantes du mouvement, et répondant à une exigence fondamentale : redonner du sens, de la cohérence et une direction claire au projet national corse.

Il deviendrait donc la base d'une union nouvelle au sein d'un nationalisme corse renouvelé dans tous ses aspects, et permettrait de remettre la Corse sur le droit chemin. Ainsi, le mouvement national serait de nouveau fidèle à ses aspirations profondes d'émancipation.

Il s'agit là, sans doute, du plus grand défi de la génération à venir, la nôtre, qui porte la responsabilité de penser la Corse de demain et de redonner un nouvel élan à un nationalisme corse profondément éprouvé par près de quinze années de pulitichella, de compromis et de renoncements.

Per dà un fiatu novu à l'ideale naziunale.
Per ciò chì ferma di populu ind'è stu paese.
Per ùn lascià more tuttu ciò chì l'antichi anu insulcatu.
Per esse degni di campà nant'à sta terra, ghjuvelli di u mondu.

Seguità u solcu di a storia, pè traccià quellu di l'avvene...

“Il s’agit là, sans doute, du plus grand défi de la génération à venir, la nôtre, qui porte la responsabilité de penser la Corse de demain et de redonner un nouvel élan à un nationalisme corse profondément éprouvé par près de quinze années de pulitichella, de compromis et de renoncements”

¹Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre II, chap. 6, 1106b16-24 ; livre III, chap. 2-3, 1111b-1113a ; livre VI, chap. 5, 1140a24-1140b30, trad. Richard Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004.

Sénatoriales 2026 : l'autonomie dans tous ses états

Il est des élections que l'on suit pour savoir qui va gagner. Les sénatoriales corses de 2026 ne furent pas de celles-là. Deux sortants, deux réélections dès le premier tour. Paulu Santu Parigi retrouve son siège en Haute-Corse, Jean-Jacques Panunzi le sien en Corse-du-Sud. Les pronostics sont saufs et le Palais du Luxembourg n'aura pas tremblé.

Il serait pourtant dommage d'en conclure qu'il ne s'est rien passé. Derrière cette remarquable continuité des hommes, la campagne aura consacré une évolution autrement plus intéressante. Tout le monde, ou presque, est désormais autonomiste. Parigi l'est, Giuseppi l'est, Panunzi l'est à sa manière, Battini propose son contre-projet et le Rassemblement national s'est lui-même découvert une sensibilité pour la chose.

L'autonomie aura donc accompli un tour de force assez rare. Mettre presque tout le monde d'accord, à condition de ne surtout pas s'accorder sur ce qu'elle signifie.



© LISANDRU-FRANCESCU OLMETA



© FANNY HAMARD

L'affaire prêterait simplement à sourire si le projet constitutionnel issu de Beauvau ne devait pas arriver au Sénat le 26 octobre. Avant de savoir ce qu'il en restera, encore faut-il regarder ce que les sénatoriales viennent de révéler.

En Haute-Corse, Paulu Santu Parigi l'emporte sans discussion. 442 voix contre 88 à Nicolas Battini, soit 83,4 % des suffrages exprimés. Sur le fond, rien de neuf. Le sénateur Femu a Corsica reste fidèle au processus de Beauvau et repart au Sénat pour le défendre.

Le triomphe comporte néanmoins une petite ombre. Sur 606 votants, 76 ont choisi le blanc ou le nul. Plus d'un grand électeur sur huit aura donc préféré ne voter ni pour M. Parigi ni pour M. Battini. On se gardera d'inventer une intention commune à tous.

Mais pour une majorité territoriale installée depuis plus d'une décennie, le chiffre est suffisamment important pour que l'on puisse aussi y voir une certaine lassitude.

Les 88 voix de Nicolas Battini sont peut-être plus instructives encore. Son camp ne comptait qu'une poignée de grands électeurs identifiés. Une partie de la droite traditionnelle, privée de candidat, a donc préféré son bulletin au blanc, au nul ou au sénateur sortant. Il serait aventureux d'annoncer déjà les noces. Mais lorsqu'une partie de la droite traditionnelle commence à voter Battini, on peut au moins constater que certaines distances se parcourent désormais assez facilement.

Reste le « contre-projet » d'autonomie. Le débat de Haute-Corse en aura au moins montré les coutures. Nicolas Battini y a assumé une conception du pouvoir législatif plus large que celle défendue par Marine Le Pen, laquelle refuse qu'une autonomie corse ouvre sur une compétence législative générale. La divergence touche tout de même à un détail assez encombrant pour un projet constitutionnel alternatif. Car à force de retirer à l'autonomie le pouvoir de faire la loi, on finit par lui retirer ce qui permettait encore de la distinguer d'une décentralisation un peu mieux habillée.

Les partisans de Beauvau auraient toutefois tort de rire trop fort. Le texte qu'ils défendent ne consacre pas davantage une compétence législative propre à la Corse. M. Giuseppi lui-même définit l'autonomie par la capacité de « se donner sa propre loi ». Fâcheux détail pour le processus qu'il soutient, dont le dispositif repose sur des compétences normatives encadrées et non sur l'attribution générale d'un pouvoir législatif propre.

Chacun peut ainsi dénoncer l'autonomie au rabais du voisin avec le confort de n'avoir jamais vraiment sorti la sienne de la vitrine.

La Corse-du-Sud ne fut guère plus haletante. Jean-Jacques Panunzi recueille 293 voix, Jean Giuseppi 153, René Peres quatre et Christophe Versini deux.



© LISANDRU-FRANCESCO OLMIETA

La victoire de M. Panunzi consacre aussi les retrouvailles de la droite sudiste. Laurent Marcangeli demeure favorable au processus de Beauvau. M. Panunzi continue d'en contester des éléments essentiels et privilégie un véritable pouvoir d'adaptation plutôt qu'un transfert du pouvoir législatif.

Les deux hommes ont donc réussi à se retrouver électoralement sans commettre l'imprudence de se mettre d'accord politiquement.

M. Panunzi aura pourtant offert la scène la plus réjouissante du débat. Il ne veut pas être « l'homme qui entravera » le texte, tout en souhaitant le modifier. Rien de scandaleux jusque-là. Plus intéressant encore, il propose de substituer « peuple » à « communauté ».



© FANNY HAMARD

Et, sur ce point, difficile de lui donner tort. Il fallait donc peut-être attendre Jean-Jacques Panunzi pour que le compromis autonomiste retrouve un peu de vocabulaire nationaliste.

Face à lui, Jean Giuseppi réalise un score honorable. Ses 153 voix, près de 34 % des suffrages, montrent que la coalition qui le soutenait dispose d'une assise réelle parmi les grands électeurs.

Par ailleurs, M. Giuseppi avait fait du rassemblement le cœur de sa candidature. Il est vrai que sa conception de la fidélité aura au moins eu cette qualité rare de ne jamais se montrer sectaire.

Reste Christophe Versini.

Le candidat RN avait tenu, lors du débat, à récuser toute idée de parachutage. Après près de quinze années de vie politique francilienne et plusieurs candidatures en région parisienne, son retour au pays ne saurait en effet être contesté. Il rappela également pouvoir compter sur le soutien de son ami Nicolas « Battine », de « Mossa Palatine ».

Les grands électeurs de Corse-du-Sud ont été deux à voter pour lui.

René Peres en recueille quatre. On lui épargnera donc l'analyse doctrinale.

Au terme du scrutin, jamais peut-être l'autonomie n'aura compté autant de défenseurs déclarés. Elle possède seulement cette particularité de changer de nature chaque fois qu'elle change de bouche.

M. Panunzi défend l'adaptation. Marine Le Pen refuse une compétence législative générale. M. Battini veut aller plus loin que son alliée. M. Giuseppi réclame le pouvoir de faire la loi mais soutient un texte qui ne le garantit pas sous cette forme générale. Femu présente ce même compromis comme l'aboutissement d'un processus historique.

À force de vouloir faire entrer tout le monde dans l'autonomie, on aura surtout fini par en faire sortir l'autonomie elle-même.

À ce stade, le seul véritable accord tient peut-être dans le mot.

À l'échelle française, les élections sénatoriales n'ont guère davantage bouleversé le décor. La majorité de droite et du centre demeure dominante. LR recule sans perdre sa prééminence.

“À force de vouloir faire entrer tout le monde dans l'autonomie, on aura surtout fini par en faire sortir l'autonomie elle-même. À ce stade, le seul véritable accord tient peut-être dans le mot”

La véritable nouveauté tient à l'apparition annoncée d'un groupe RN-UDR d'au moins quatorze sénateurs. La constitution d'un groupe offre des sièges en commission, un président à la Conférence des présidents et des moyens propres pour porter amendements et positions. À quelques semaines de l'examen du texte corse, le détail n'est pas tout à fait décoratif.

Mais le principal obstacle de Beauvau reste ailleurs. Le projet arrive dans une chambre où la droite demeure dominante et où sa rédaction actuelle ne suscite guère d'enthousiasme dans plusieurs familles politiques. À l'Assemblée nationale, le texte avait certes été adopté par 271 voix contre 202, mais l'opposition était particulièrement forte au RN et à droite. Les votes des députés ne préjugent pas de ceux des sénateurs ; ils donnent néanmoins la mesure des désaccords existants au sein de ces familles politiques.

On pourra difficilement parler d'un comité d'accueil.

De surcroît, l'article 89 de la Constitution impose que les deux chambres adoptent une révision constitutionnelle dans les mêmes termes. Contrairement à une loi ordinaire, l'Assemblée nationale ne dispose pas d'un dernier mot lui permettant de passer outre un désaccord sénatorial. Toute modification oblige donc à retrouver une rédaction commune.

Ainsi, le texte qui arrivera devant le Sénat est déjà le produit d'un compromis dont il ne reste, à nos yeux, que peu de choses à défendre. S'il devait encore être amendé, encadré ou amputé de ses dispositions les plus sensibles, les promoteurs de Beauvau auraient sans doute matière à s'inquiéter. Nous beaucoup moins.

Sénatoriales 2026 : l'autonomie dans tous ses états

Car notre désaccord avec le processus ne tient pas à la crainte qu'il échoue, mais précisément à celle qu'il aboutisse en refermant pour longtemps la question institutionnelle autour d'un statut qui ne garantit ni véritable pouvoir législatif propre ni autonomie digne de ce nom. Son enlisement au Sénat ne constituerait donc pas un accident regrettable qu'il faudrait à tout prix éviter.

Ce processus devait être une étape vers l'émancipation. Il risque surtout d'en fixer les limites. Dans ces conditions, mieux vaut encore le voir échouer que réussir à si peu.

Et peut-être faudra-t-il alors cesser de chercher comment sauver Beauvau pour recommencer, enfin, à penser ce qui doit lui succéder.



Le palais du Luxembourg, au soir des résultats des élections sénatoriales, dimanche 27 septembre 2026. (Denis Allard/Libération)

QUALE SIMU?

Ghjuventù Svegliata naît de la volonté d'une génération d'étudiants de rendre à la pensée nationaliste sa profondeur première. Notre démarche repose sur une conviction simple : la lutte de libération nationale ne peut se contenter d'élans passionnels ; elle doit retrouver une architecture intellectuelle solide, nourrie de théories, d'analyses concrètes et d'une exigence constante.

Nous voulons réhabiliter une culture de l'écrit, de la réflexion et du débat, où la ferveur patriotique ne s'oppose jamais à la rigueur de la raison. Au contraire : nous cherchons à unir ces deux dimensions pour construire une vision politique cohérente, capable d'éclairer l'action plutôt que de la suivre.

Inscrits dans la continuité historique de la Lutte de Libération Nationale (LLN) mais conscients des limites du modèle hérité, nous proposons un renouvellement qui ne renie rien : une manière d'avancer qui conjugue fidélité à la nation corse et lucidité sur les défis contemporains. Nous voulons apporter une contribution distincte, animée par le désir d'enrichir la réflexion collective et d'ouvrir des voies nouvelles pour notre peuple.

U NOSTRU SCOPU

Ghjuventù Svegliata veut offrir à la jeunesse corse un lieu où réfléchir ensemble à la nation qui est la nôtre. Nous cherchons à nous former tout en accompagnant ceux qui souhaitent participer à une pensée collective, conscients que l'émancipation d'un peuple exige à la fois la clarté des idées et la fermeté des convictions.

Notre mouvement défend les intérêts du peuple corse, de sa terre et de sa culture, en promouvant un modèle d'émancipation à la fois économique, sociétal et culturel. Par la création de cercles de réflexion, nous entendons apporter une contribution intellectuelle à la lutte de libération nationale.

Sans prétendre détenir la vérité, nous voulons participer à la construction d'une pensée nationaliste renouvelée et rigoureuse. Ainsi, Ghjuventù Svegliata aspire à devenir un espace de formation et d'idées, où la jeunesse affine ses analyses et construit, pas à pas, les bases d'un projet national fidèle aux aspirations du peuple corse.



Ghjuventù Svegliata
Settembre 2026

www.ghjuventusvegliata.com